



RÉGLEMENT

1. Tout texte original de théâtre n'ayant pas été publié antérieurement pourra participer à ce concours d'écriture théâtrale.
 2. Les pièces auront pour but d'être jouées par des élèves apprenants de français langue étrangère, de Primaire, Secondaire ou autres.
 3. Les critères que le Jury mettra en valeur seront :
 - a) l'intérêt de la pièce écrite (situation de départ, intrigue, chute)
 - b) la qualité linguistique et littéraire
 - c) la correction du français
 - d) l'adéquation au niveau A2, B1 ou B2 du public visé
 4. Le Jury sera constitué de 3 membres, représentants de différents domaines, maîtrisant le français et spécialement sensibles au théâtre scolaire en français et seront désignés par l'Association K@leidòs.
 - 5.- Tous les auteurs recevront un diplôme attestant leur participation. Les textes gagnants seront publiés en ligne, de façon incomplète, sur le site de K@leidòs. Toute troupe souhaitant mettre en scène une des pièces primées devra obligatoirement contacter l'auteur et recevoir son autorisation.
 - 6.- Le Jury primera une pièce par catégorie :
 - Catégorie A (au dessous de 20 ans)
 - Catégorie B (au dessus de 20 ans)
- Les prix ne pourront pas être partagés.

6.- K@leidòs essayera la publication des pièces désignées par le Jury, et dans ce cas, le ou les auteurs recevront un minimum de dix exemplaires.

5. Sans nuisance des droits de propriété intellectuelle de l'auteur de la pièce, l'Association K@leidòs disposera librement et sans aucune limitation des droits de reproduction, distribution, diffusion et exploitation des pièces primées dans le domaine éducatif national et international.

6. Les auteurs pourront participer avec un pseudonyme, et les coordonnées seront sous enveloppe fermée.

7. Le Jury contactera les gagnants pour les inviter à la remise des prix, qui aura lieu le 29 Mars 2011 au Lycée Pirámide de Huesca, lors de l'Ouverture officielle du XIIème Festival International de Théâtre en Français.

